

ES FAITS

Bien que distingués, dans la législation, des animaux sauvages, ceux que l'on qualifie de « domestiques » endurent pourtant eux aussi beaucoup de souffrances dans les cirques. Exposés en bord de route, attachés court, souvent à même le bitume, sans abris ni verdure, contraints de faire des tours de piste, ils développent fréquemment des comportements anormaux pour supporter leur insupportable captivité et les énormes contraintes de l'itinérance.



Avignon, juin 2025. Pendant la canicule, il n'a qu'un seau déjà vide à sa disposition, alors que les besoins quotidiens en eau des chevaux peuvent atteindre 80 litres lors de fortes chaleurs.

Chameaux et dromadaires ont besoin de côtoyer leurs semblables et d'arpenter de larges espaces. Ils ne supportent pas l'isolement ni l'immobilisation.

Dans les cirques, ils vivent enchaînés, séparés de leurs compagnons, sans rien à faire.

Les grands oubliés de la loi

L'exploitation des animaux sauvages dans les cirques itinérants devrait être interdite à compter de 2028. D'ici là, le ministère de la Transition écologique doit théoriquement veiller à leur sortie de ces établissements et à leur installation en sanctuaire.

Quid des individus dits « domestiques »? Ils passent totalement à la trappe! Dépendant du ministère de l'Agriculture, ils continueront d'être traités comme des objets ambulants, privés de liberté. À rebours de nos voisins européens comme la Grèce, Chypre ou Malte, qui appliquent déjà l'interdiction de tous les animaux dans les cirques et leur placement dans des lieux où leurs besoins fondamentaux

sont respectés, la France reste à la traîne. Nous nous battons pour eux.

Qui sont-ils?

Ils sont des chameaux, dromadaires, lamas, chevaux, ânes, vaches, chiens...
Tous subissent le transport, l'exposition publique et, pour certains, le stress supplémentaire des projecteurs aveuglants, de la musique et des applaudissements.
La notion même d'animal domestique est contestée par de nombreux scientifiques remettant en cause cette classification, notamment en ce qui concerne les camélidés. Très semblables à leurs ancêtres sauvages, ceux-ci ont les mêmes besoins sociaux et physiologiques.

7

ABANDONNÉS SUR LE BORD DE LA ROUTE

Les lamas Malkia et Gaspard, les dromadaires Saba et Palerme, les chevaux Orion et Totem, la watusi Teliah et la vache highland Jessica ont été abandonnés à l'hiver 2024 par un dresseur déjà condamné à plusieurs reprises grâce à nos enquêtes.

Voilà le sort que les circassiens réservent à ceux qui ne leur sont plus utiles: laissés pour compte en bord de route, sans eau, avec pour seul « abri » un camion vide ouvert à tous les vents! Après un combat juridique mené en un temps record, One Voice les a secourus



avec le concours d'une mobilisation locale remarquable. Désormais entourés et soignés, ils se rétablissent à la campagne.

NI RESPECT NI COMPLICITÉ : DANS LES CAMIONS ET LES MÉNAGERIES IL N'Y A QU'OBÉISSANCE PAR LA VIOLENCE.

Domestiques ne signifie pas aptes à supporter la vie dans les cirques

Le stress est permanent. En plus des bruits, ils sont enchaînés, isolés, exposés à tous les temps, mal nourris et forcés d'exécuter des numéros. L'enfermement dans un camion ou au bout d'une corde provoque une telle souffrance qu'elle génère des comportements répétitifs, sans but, appelés stéréotypies. Peuvent s'y ajouter des traumatismes et blessures physiques résultant des postures imposées. Ces animaux ont un besoin vital de marcher, de rechercher leur nourriture, d'interagir avec leur groupe, tout en explorant un espace suffisamment grand pour satisfaire leur curiosité naturelle.

Abbeville, juin 2025. Utilisées pour attirer du public, ces vaches highland et watusis sont parquées dans ce parking sans végétation.





Avignon, avril 2025. Ce poney est contraint de faire des tours de piste sous la menace du fouet avec, attaché sur son dos, un singe tout aussi effrayé que lui...



L'action de One Voice

Depuis plus de vingt-cinq ans, One Voice enquête, va en justice et sauve les animaux des cirques. Elle se bat pour faire interdire leur exploitation, plaide pour une réglementation plus ambitieuse en dénonçant les faiblesses des textes actuels. L'association soutient les mairies s'opposant à l'installation de cirques avec des animaux dans leur commune en dépit des pressions ministérielles.

Ces représentations n'ont rien d'éducatif, bien au contraire. Les numéros de dressage exposent les enfants qui y assistent à la violence banalisée de la loi du plus fort, leur offrant une vision dénaturée de la majesté du monde vivant et réduisant leur empathie au moment crucial de son développement.



Signez et diffusez la pétition!

https://one-voice.fr/petition/stopaux-animaux-dans-les-cirques



POUR EUX, SOYEZ LANCEUR D'ALERTE

C'est grâce aux témoignages, aux photos et aux vidéos du public que nous pouvons enquêter, agir en justice, sauver ces animaux et faire condamner leurs dresseurs... Sauvons-les des cirques! Diffusez ce tract autour de vous.



LEURS VIES ET LES NÔTRES MISES EN DANGER

Danger physique

Morsures, évasions et autres incidents sont fréquents. Certains ont déjà fait des victimes, humaines et animales. Il est impossible d'assurer correctement la sécurité du public et des riverains... Si une fuite ou une réaction défensive survient, l'animal, qui exprime pourtant un comportement logique, en paie alors fréquemment le prix ultime.

Risques sanitaires

Zoonoses comme tuberculose, brucellose, pasteurellose. salmonellose... Notamment pendant les spectacles, la proximité avec le public de ces animaux si mal soignés peut entraîner la propagation de ces maladies graves d'après un rapport de l'ANSES*.

*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail



SOUTENEZ NOS DEMANDES, AIDEZ-NOUS À LEUR OFFRIR **UNE VRAIE VIE!**



BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex Tél: 03 88 35 67 30



AGISSEZ AVEC NOUS!

Retrouvez nos rapports, vidéos d'enquête, pétitions, sur www.one-voice.fr. Soutenez notre combat... et diffusez largement ce tract! Suivez notre actualité:







